

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 22 mai 2017**

Convocation du 13 mai 2017

Le conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le lundi 22 mai 2017 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents : Mmes GOYARD, JAILLET, SALIEGE, VIET.

MM. BILLON, MARILLIER, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, VERNOT.

Sont excusés : Mme RICHARD pouvoir à M. MONNERET, Mme GILLES

M. PACAUD est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 avril 2017.

Le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour un document reçu cette semaine concernant une possibilité de préemption sur la vente de la maison de Mme et M. PERFILOW, ce que le Conseil Municipal accepte et valide qu'il ne préempte pas.

Aménagement de la traversée des Baudots

Validation du choix du maître d'œuvre :

La commission d'appel d'offres a examiné les réponses des 3 cabinets consultés pour l'aménagement de la traversée des Baudots, à savoir les cabinets Goutteborge, R2S Concept et 2AGE Conseils. Elle propose au Conseil municipal de retenir le cabinet 2AGE Conseils pour un montant de 12 480€ HT, ce qu'il accepte et autorise le Maire à réaliser les documents afférents à ce marché.

Demandes de subventions

Le Maire propose de déposer un dossier de l'aménagement dans l'appel à projets du Conseil Départemental, ce que le Conseil Municipal approuve. Le Maire vérifiera si d'autres aides peuvent être sollicitées. Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser les documents afférents à ces demandes de subvention.

Point sur l'école et le périscolaire

Le Conseil Municipal est informé du besoin de renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT) réalisé en juin 2014. Ce document est à réaliser pour septembre.

Pour améliorer la circulation dans le couloir de l'école le matin, le Conseil Municipal proposera au personnel d'utiliser les autres portes pour emmener les élèves à la classe de la mairie.

Point sur le commerce

Le Conseil Municipal est informé de la signature du bail commercial avec Mme Véronique VACHET pour le commerce d'épicerie, alimentation générale, produits locaux, qui ouvrira fin juin dans l'ancienne poste.

Point sur les travaux de voirie :

Le Conseil Municipal valide les travaux 2017 prévus :

• Route du Quart Bourdon :	3 915€ HT
• Route de Précy :	6 405€ HT
• Route de Lanzy :	6 972€ HT
• Route de Savianges :	11 850€ HT
• Point à temps manuel :	2 700€ HT
• Point à temps automatique :	2 700€ HT
Soit au total	34 542€ HT

La subvention du Conseil Départemental ciblant des travaux de voirie sera positionnée sur l'aménagement des Baudots.

Des travaux sont listés pour les prochaines tranches de travaux de voirie :

- Accès route du lavoir, vers Mme MEYER
- Route de Boujolle vers les Chenevières
- Point à temps ou plus à divers endroits dont places du Martrat
- Chemin du Pellerin
- Remise en état de chemins « creux » avec 80 tonnes de ballast SNCF

Point sur la réorganisation du secrétariat de mairie

La poste livre une « banque d'accueil » le jeudi 06 juillet.

Le Conseil Municipal valide que les horaires de fermeture de la Poste et du secrétariat de mairie seront désormais les mêmes.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale ne réalisant pas d'accompagnement pour optimiser l'organisation des tâches du secrétariat, le Conseil Municipal valide de réaliser cette mission avec le cabinet CAP Consilis pour un montant maximum de 1 300€ HT.

Point sur le document unique des risques professionnels

Les agents rencontreront le cabinet CAP Consilis dès ces semaines pour expliquer leurs différentes tâches.

Renouvellement du matériel vétuste d'éclairage public

Le Conseil Municipal confirme les travaux de remplacement des commandes d'éclairage public pour un montant de 9 000 € HT, dont 50% sont subventionnés par le SYDESL.

Le SYDESL sera également prévenu de la vétusté de certaines armoires, notamment des serrures hors service.

Informations diverses

Le Conseil Municipal est informé

- de la mise en place de la Cabiblio (cabine téléphonique transformée en bibliothèque) devant la nouvelle épicerie.
- de la nécessité de créer un budget annexe pour l'aménagement des terrains des Biens de section E à la Croix Pautet.
- de la demande d'autorisation de stationner pour les taxis ROSATO
- du nettoyage du hangar communal et de ses abords

Les membres du conseil municipal,